

<u>Comment me conventionner ou me déconventionner – Procédure à suivre</u>

- Se munir d'un lecteur de carte d'identité ou avoir l'application Itsme téléchargée.
- 1. Aller sur <u>https://www.inami.fgov.be/fr/programmes-web/Pages/my-inami.aspx</u>
- 2. Cliquer sur « Accéder au programme web »
- 3. Choisir « Se connecter en tant que DENTISTE » (si nécessaire modifier le choix de la langue en haut à droite)
- 4. Cliquer sur « Suivant » pour accéder à « Mon profil »
- 5. Vérifier si :
- Vos données de contact sont correctes et les modifier si nécessaire
- Vos données professionnelles sont correctes :
- L'(es) adresse(s) de travail
- Votre statut de convention : cliquer sur « Gérer » (à droite)
- Vérifier la période de l'accord (normalement celle affichée en haut à gauche) et l'état de votre statut en bas à gauche.
- 7. Si vous souhaitez modifier votre statut, cliquer à droite sur « Refus » ou « Adhésion totale » ou « Adhésion partielle »